

CD 45 : Service Public Départemental de l'Autonomie du Loiret - Recensement des actions et initiatives sur le champ de l'autonomie

 Publié le 13 février 2026

 De Uriopss Centre

GRAND ÂGE

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



A la suite de la Conférence Territoriale de l'Autonomie du 22 janvier 2026, consacrée à la validation du diagnostic territorial co-construit, trois axes prioritaires ont été retenus pour structurer la future feuille de route du Service Public Départemental du Loiret :

Axe 1 - Accès à l'information et adaptation des messages aux usagers : première entrée, lisibilité, compréhension, repérage ;

Axe 2 - Coordination des interventions et des professionnels sur le territoire : interconnaissance des acteurs, cohérence des réponses, non-redondance, lisibilité de l'offre, mutualisation, soutien des parcours ;

Axe 3 - Orientation et accompagnement dans les démarches relatives aux droits : orientation, suivi des situations, délais de traitement, notification des décisions, limitation des redites dans les parcours.

Dans la continuité de ce temps de concertation, le Conseil départemental a décidé de recenser les actions ou dispositifs menés ou en projet sur le champ de l'autonomie à l'échelle départementale. Cette étape est essentielle pour alimenter la future feuille de route, mais également pour identifier et valoriser les initiatives existantes ou en projet sur le territoire.

Le recensement est ouvert jusqu'au 30 mars et se réalise via le formulaire en ligne accessible ici : <https://framaforms.org/recensement-des-actions-spda-du-loiret-1769692139>

Note d'information

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Auteur du document : Conseil départemental du Loiret

Numéro de fiche

114.18 Ko